

LES CONFRERIES

Il y en avait plusieurs. Trois d'entre elles se succédaient selon les étapes de la vie.

La première était la confrérie des Saints Anges. Elle comprenait surtout les filles qui avaient fait leur Communion solennelle (on ne disait pas encore "Profession de Foi"). Le prêtre, au cours d'une petite cérémonie, nous mettait autour du cou un ruban rose retenant une médaille représentant, je pense, la Vierge. On portait ce ruban chaque fois qu'il y avait une procession.

Lorsqu'elles avaient 16 ans, les jeunes filles dignes de ce nom, c'est-à-dire sérieuses et pratiquantes, se devaient d'entrer dans la confrérie des Enfants de Marie. Ruban bleu clair avec aussi une médaille. N'était pas Enfant de Marie qui voulait : c'étaient les demoiselles vierges bien sûr qui avaient droit à ce titre... Le symbole attestant la pureté, la chasteté de chacune (sans limite d'âge) était le voile blanc, celui de leur première communion, maintenu sur la tête par un élastique et tombant dans le dos jusqu'à hauteur de genou. Une de ces demoiselles, en tête de cortège, portait la bannière des Enfants de Marie. La Sainte Vierge devait les protéger de toute atteinte du démon qui ne manquerait pas de leur tendre des pièges jusqu'à leur mariage -du moins pour celles qui étaient encore en âge... A partir de ce jour, c'était au mari de prendre le relais de la protection du ciel...

Après le mariage, elles pouvaient entrer dans la confrérie du Saint Rosaire dont le ruban était violet ; le groupe venait à la suite des Enfants de Marie dans les processions. Elles avaient leur fête un dimanche d'octobre. On l'appelait aussi "fête du Grand Rosaire" et le mois d'octobre était voué à cette confrérie. En fin de journée, les gens pieux allaient à la "prière du soir", à la prière du Rosaire.

Ces coutumes ont disparu. D'ailleurs, avec le "progrès" et les changements dans l'église, elles paraîtraient maintenant désuètes.

Renée MOREL - Paule MARTIN.